



Assises des déchets

14 et 15 septembre 2011 **Cité des Congrès de Nantes**

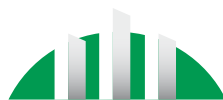
1991 - 2011
Un événement de référence



... Les Assises des Déchets font référence depuis vingt ans dans l'univers des déchets, par la confrontation et l'échange de bonnes pratiques.

Un rendez-vous d'avenir

Eco-conception, nouveaux modèles économiques, filières vertes et investissements d'avenir... Pour ce 11^e rendez-vous, les Assises des Déchets sont une nouvelle fois le lieu de rencontres privilégiées des acteurs du monde des déchets.



LES ASSISES DES DÉCHETS SONT ORGANISÉES

sous l'égide du
**Ministère de l'écologie, du développement durable,
des transports et du logement**
MEDDTL

avec le réseau des
**Directions régionales de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**
DREAL

avec le concours du
Conseil régional des Pays de la Loire

et de
Nantes Métropole

le soutien de
**Ademe, Andra, Autorité de sûreté nucléaire, CEA,
Eco-Emballages, Electricité de France, Séché Environnement,
Sita France, Total, Veolia Propreté**

et la participation de l'**ASTEE**

LES ORGANISATEURS

Les Assises des Déchets

Les Assises des Déchets sont nées en 1991 avec l'idée de favoriser les réflexions entre les industriels, les collectivités locales, l'administration, les associations de défense de l'environnement. Première manifestation du genre, elles font référence depuis 20 ans dans l'univers des déchets par la confrontation et l'échange de bonnes pratiques pour des politiques des déchets plus "vertes", plus responsables, plus respectueuses de l'environnement.

Une association a été créée pour assurer l'organisation de cet événement. Elle associe étroitement les principaux acteurs du monde du déchet qui soutiennent la manifestation et contribuent à l'enrichissement de la réflexion : administrations, collectivités publiques, producteurs de déchets, professionnels de l'élimination et du recyclage de déchets ainsi que les associations de protection de l'environnement et des consommateurs.

Les Assises sont organisées sous forme de débats - généralement quatre séances plénières et huit ateliers techniques - dont les sujets reflètent l'actualité environnementale et les priorités du moment. Tous les deux ans, près d'un millier de participants se rencontrent et quatre-vingt intervenants exposent leur point de vue à la tribune et échangent avec la salle.

Les Assises ont souvent été l'occasion pour le Ministre en charge de l'environnement de faire des annonces importantes concernant sa politique en matière de gestion des déchets.

Le réseau des DREAL : acteur de la territorialisation du Grenelle Environnement et des politiques de développement durable

Les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), créées en 2009 et 2010 à partir des directions régionales de l'environnement (DIREN), des directions régionales de l'équipement (DRE) et des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE), sont désormais le pilote unique, au niveau régional, des politiques de développement durable.

Sous l'autorité du préfet de région, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ont pour missions :

- d'élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière d'environnement, de développement et d'aménagement durables et ce dans tous les domaines : changement climatique, patrimoine naturel, sites et paysages, aménagement durable des territoires, transports, circulation et sécurité routières, contrôle et sécurité des activités industrielles, gestion de l'énergie, prévention des pollutions, des risques, gestion du littoral, connaissance et évaluation environnementales...
- d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques de l'État en matière de logement : développement de l'offre, rénovation urbaine et lutte contre l'habitat indigne,
- de veiller à l'intégration des objectifs du développement durable dans les plans, programmes et projets, en assistant les autorités administratives compétentes et en promouvant la participation des citoyens à l'élaboration des projets ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire,
- de contribuer à l'information, à la formation et à l'éducation des citoyens sur les enjeux du développement durable et à leur sensibilisation à la prévention des risques.



LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé des membres du bureau :

M. Jean-Paul CAZALET

Président, association des Assises Nationales des Déchets
Délégué sols pollués, TOTAL

M. Thierry MEUNIER

Trésorier, association des Assises Nationales des Déchets
Directeur écoresponsabilité, Séché Environnement

M. Hubert FERRY-WILCZEK

Secrétaire général, association des Assises Nationales des Déchets
Directeur, DREAL Pays de la Loire

M. Vincent DESIGNOLLE

Secrétaire général adjoint, association des Assises Nationales des Déchets
Chef du service risques naturels et technologiques, DREAL Pays de la Loire

Des pilotes des tables rondes :

M. Frédéric BAUDOIN, pilote de l'AT5
Chef du service risques, DREAL Nord-Pas-de-Calais

Mme Patricia BLANC, pilote de la SP3
Chef du service prévention des nuisances et qualité de l'environnement, MEDDTL

M. Bruno CAHEN, pilote de l'AT8
Directeur industriel, ANDRA

Mme Géraldine DANDRIEUX, pilote de l'AT8
Chef du bureau des déchets et des sites et sols pollués, ASN

M. Olivier DAVID, pilote de la SP1
Chef du bureau planification et gestion des déchets, MEDDTL

M. Vincent DESIGNOLLE, pilote de la SP2
Chef du service risques naturels et technologiques, DREAL Pays de la Loire

Mme Marlène DRESCH, pilote de l'AT1
Chargée de mission déchets d'entreprises, Serv. prévention & gestion déchets, ADEME

M. Rémi GUILLET, pilote de l'AT4
Inspecteur général des mines, CGIET

Mme Martine LECLERCQ, pilote de l'AT7
Chargée de mission chaleur renouvelable, MEDDTL - DGEC

M. Loïc LEJAY, pilote de la SP4
Chargé de mission développement et activités recyclage, MEDDTL

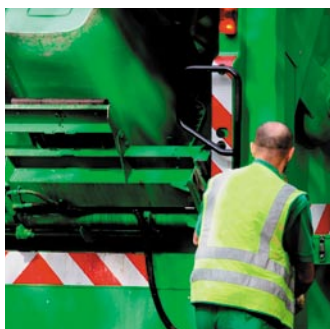
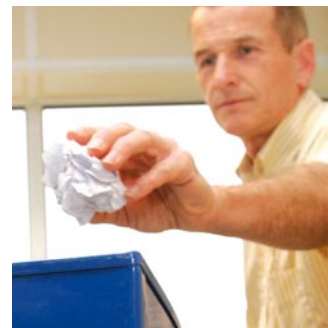
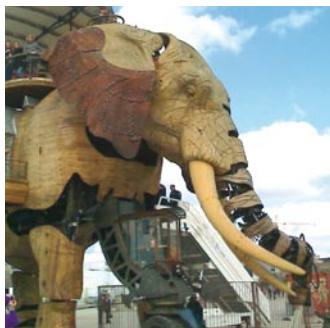
M. Christophe QUINTIN, pilote de l'AT2
Directeur, DREAL Basse-Normandie

Mme Anne ROBIN, pilote de l'AT6
Chargée de mission, DREAL Bretagne

Mme Laure TOURJANSKY, pilote de l'AT3
Directrice adjointe, DRIEE Ile de France

Ainsi que des représentants des différents partenaires :

Ademe, Andra, ASN, CEA, Conseil Régional des Pays de la Loire, DREAL, Eco-Emballages, EDF, MEDDTL, Nantes Métropole, Séché Environnement, Sita France, SNIIM, Total, Veolia Propreté



MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2011

A partir de 8h30, accueil, enregistrement, café de bienvenue

10h Accueil des participants par Mme Michèle GRESSUS, vice-présidente de Nantes Métropole

10h10 Allocution de M. Jacques AUXIETTE, président du Conseil régional des Pays de la Loire

10h20 Ouverture des travaux par M. Jean DAUBIGNY, préfet de la région des Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique



10h30 Intervention de Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, présidente du Conseil National des Déchets

11h Débat en séance plénière : SP1
Équilibres du financement du service public des déchets

12h30 Déjeuner

14h Intervention de M. Jose-Jorge DIAZ DEL CASTILLO, responsable de la mise en œuvre de la directive cadre déchets, Commission Européenne

14h30 Débat en séance plénière : SP2
Sortie du statut de déchet

16h Pause

16h30 Ateliers techniques parallèles

- 18h30** 1-Prévention et éco-conception
- 2-Organisation des territoires
- 3-Déchets et gestion de crise
- 4-Santé et sécurité des opérateurs du déchet

20h30 Dîner



JEUDI 15 SEPTEMBRE 2011

- 8h30 Ateliers techniques parallèles**
- 5-Gestion et valorisation des sédiments
- 6-Déchets organiques : on accélère !
- 7-Valorisation énergétique des bois en fin de vie
- 8-Quelle gestion pour les déchets radioactifs TFA ?

10h30 Pause

11h00 "Des îles de déchets"

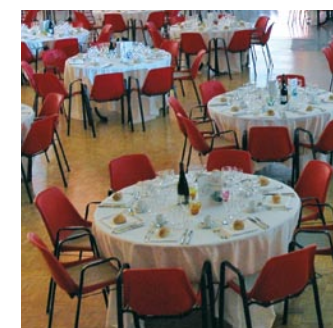
11h15 Débat en séance plénière : SP3
Responsabilité des producteurs de déchets

12h45 Déjeuner

14h15 Débat en séance plénière : SP4
Filières vertes et investissements d'avenir

15h45 Intervention de Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

16h15 Clôture des Assises



Séances plénières

Mercredi 14 septembre 2011



SP1 : ÉQUILIBRES DU FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS

Avec la participation de :

- M. Eric BRAC de la PERRIERE**, directeur général, Eco-Emballages
- M. Bernard CASNIN**, chargé de mission pour le développement durable, Confédération Générale du Logement
- Mme Michèle GRESSUS**, vice-présidente, Nantes Métropole
- M. Laurent MICHEL**, directeur de la DGPR, MEDDTL
- M. Franck PILARD**, directeur de la stratégie et du développement, Veolia Propreté
- Mme Géraldine POIVERT**, directrice générale, Eco-Folio
- M. Patrice ROBICHON**, mandataire du MEDEF et de l'ANIA

Recours à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sans lien direct avec la production de déchets, difficultés à mettre en place la tarification incitative, mode contesté de prise en charge des déchets des entreprises, explosion du produit de la taxe mais aussi des éco-contributions versées par les industriels... Alors qu'il est soumis à d'importantes évolutions, le financement du service public des déchets ne fait pas l'unanimité. Une réflexion prospective s'impose : pour gagner en transparence et mieux répondre aux demandes de la société civile et aux exigences environnementales.

Pilote : Olivier DAVID, MEDDTL

Animateur : Jean-Louis CAFFIER, journaliste spécialisé environnement Auditorium - 11h

Durée 1h30



SP2 : SORTIE DU STATUT DU DÉCHET

Avec la participation de :

- M. Stéphane ARDITI**, chargé de mission déchets et produits, BEE
- M. Loïc BEROUD**, chef du département politique et gestion des déchets, MEDDTL - DGPR
- Mme Mieke De SCHOENMAKERE**, chef de l'unité des politiques européennes OVAM - Belgique
- M. Jose-Jorge DIAZ DEL CASTILLO**, responsable de la mise en œuvre de la directive cadre déchets, Commission Européenne
- M. Bernard HELLEC**, secrétaire général de la chambre syndicale du cuivre, Fedem
- M. Jean-Luc PETITHUGUENIN**, représentant de Federec, président-directeur général de Paprec

Potential de développement et contraintes réglementaires... Les dispositifs mis en place pour favoriser la sortie du statut de déchet seront-ils levier ou frein au recyclage ? La mise en marché des produits réutilisés, régénérés ou valorisés est en effet soumise à de fortes obligations en termes de traçabilité ou de qualification. Professionnels et producteurs de déchets s'organisent, mais les situations varient selon les pays en Europe, créant parfois des tensions frontalières. De nouveaux équilibres économiques à construire...

Pilote : Vincent DESIGNOLLE, DREAL Pays de la Loire

Animateur : Jean-Christophe VICTOR, directeur du laboratoire Le Lépac Auditorium - 14h30

Durée 1h30

Ateliers techniques

Mercredi 14 septembre 2011



AT1 : PRÉVENTION ET ÉCO-CONCEPTION

Avec la participation de :
M. Daniel BEGUIN, directeur, direction consommation durable et déchets, Ademe

M. Eric BRAC de la PERRIERE, directeur général, Eco-Emballages

M. Fabrice GOBIN, responsable développement durable, groupe MILLET

M. Andreas JARON, chef de division des affaires générales et internationales de gestion des déchets, Ministère Fédéral de l'environnement - Allemagne

M. Patrice ROBICHON, mandataire du MEDEF et de l'ANIA

M. Eric THOUZEAU, vice-président de la commission aménagement du territoire et environnement, Conseil régional des Pays de la Loire

Grenelle, nouvelle directive européenne... La prévention est en tête des priorités. Au-delà de simplement éviter le traitement des déchets, elle a en effet des retombées positives multiples : économie de matières et d'énergie, moindre pollution de l'air et de l'eau, réduction des coûts, retombées sociales. Depuis la recherche des gisements de réduction des déchets dans ses procédés jusqu'à la démarche d'éco-conception de ses produits, l'entreprise peut être accompagnée... Des exemples concrets expliquent ces démarches, leurs bénéfices mais aussi les contraintes...

Pilote : *Mariène DRESCH*, Ademe
Animateur : *Rémy ROCHE*, rédacteur en chef sur France 2

Auditorium - 16h30

Durée 2h



AT2 : ORGANISATION DES TERRITOIRES

Avec la participation de :
M. Alain CHABROLLE, vice-président santé-environnement, Conseil régional Rhône-Alpes

M. Nicolas GARNIER, délégué général, Amorce
M. Eric GAUCHER, adjoint au chef du bureau planification et gestion déchets, MEDDTL

M. Bruno JARRIAND, président, Drimm et Sénerval, directeur de la Business Unit Déchets non dangereux, SECHE Environnement

M. Vincent LE BLAN, délégué, FNADE

Mme Sylviane OBERLE, responsable du département environnement et développement durable, AMF

L'organisation territoriale en matière de déchets ménagers et assimilables est fondée, réglementation oblige, sur le découpage administratif. Faut-il faire bouger ces lignes pour prendre en compte les bassins de vie, faire jouer le principe de proximité au-delà des frontières départementales, dégager de nouvelles synergies et s'adapter à la taille croissante des installations de traitement ? Ce qui pose la question de la pertinence des plans actuels, notamment ruraux, et des nouvelles organisations à imaginer... pour éviter de créer des "départements poubelles".

Pilote : *Christophe QUINTIN*, DREAL Basse-Normandie
Animateur : *Frédéric CHATEAUVIEUX*, directeur groupe d'édition DPE

Salle 300 - 16h30

Durée 2h



AT3 : DÉCHETS ET GESTION DE CRISE

Avec la participation de :
M. Olivier ANDRE, responsable du service technique, Trivalis

Mme Patricia BLANC, chef du service prévention des nuisances et qualité de l'environnement de la DGPR, MEDDTL

M. Jacky BONNEMAINS, président, association Robin des bois

Mme Cléo BORGHESE, consultante, Service Public 2000

M. Fabrice DUMAS, chef du bureau de la planification et des associations de sécurité civile, Zone de défense et de sécurité de Paris

M. Roland SILVAIN, directeur adjoint de la direction propreté - division gestion des déchets, Le Grand Lyon

Quand la crise (catastrophe naturelle, conflit social) bloque la chaîne de l'élimination des déchets ou au contraire entraîne un surplus de déchets... Dans un tel contexte hors norme, comment assurer la collecte, comment organiser les filières de traitement, comment protéger les infrastructures, comment organiser l'intervention des différents acteurs, comment préparer le "retour à la normale"... et plus généralement comment anticipe-t-on ces situations ?

Pilote : *Laure TOURJANSKY*, DRIEE Ile de France
Animateur : *Anne-Cécile BRAS*, productrice d'émission sur RFI

Salle 200 - 16h30

Durée 2h



AT4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DES OPÉRATEURS DU DÉCHET

Avec la participation de :

M. Alain CHOLLOT, expert, INRS

M. Gérard KECK, membre du directoire scientifique, RECORD

M. Nicolas MATHON, directeur qualité hygiène sécurité environnement, VEOLIA Propreté

M. Pierre-Yves MONTELEON, syndicat CFTC

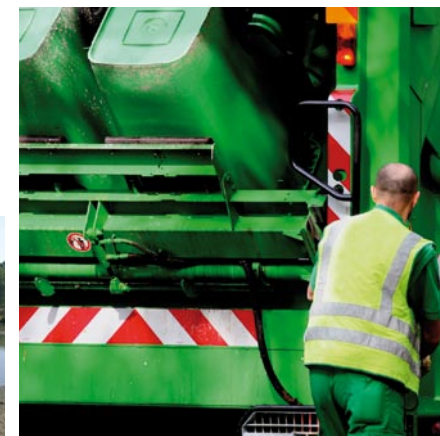
M. Gérard PETEGNIEF, ingénieur-conseil, département risques professionnels, CARSAT Bretagne

M. Olivier SCHLOSSER, médecin expert, Pôle analyse & santé, SUEZ Environnement

Collecte, manutention, traitement : où en est-on de la protection sanitaire des professionnels du déchet ? Quelle est la situation sur le terrain, et quelles sont les actions menées par les entreprises en termes de connaissances des risques et de leur gestion, au bénéfice des salariés mais aussi du public amené à fréquenter ces sites ? Les nouvelles réglementations (classement Seveso de sites de traitement de déchets à risque...) ouvrent-elles de nouvelles problématiques ?

Pilote : *Rémi GUILLET*, CGIET
Animateur : *Marc BOHY*, rédacteur en chef de Face au Risque
Salle BC - 16h30

Durée 2h



Ateliers techniques

Jeudi 15 septembre 2011



AT5 : GESTION ET VALORISATION DES SÉDIMENTS

Avec la participation de :

Mme Isabelle ANDRIVON, directrice "Infrastructure, Eau et Environnement", Voies Navigables de France

M. Frédéric BERNADET, vice-président, Syndicat des travaux maritimes et fluviaux (Tramaf)

M. Pascal GREGOIRE, chef du département management de l'environnement, Grand port maritime de Dunkerque

Mme Charlotte NITHART, directrice, association Robin des Bois

M. Michel PASCAL, directeur, DREAL Nord-Pas-de-Calais

M. Patrick PERRIN, responsable recherche appliquée environnement, Solvay Carbonate - Espagne

M. Christian TRAISNEL, directeur général, CD2E

Dragages de fleuves, rivières et canaux, curages de plans d'eau, dragages dans les ports maritimes (50 millions de m³ annuels en France) : que faire des sédiments issus de ces opérations ? Ces matériaux ont le statut de déchet et sont souvent pollués. Ils doivent donc suivre des filières de traitement adaptées. Dans plusieurs régions, la situation est difficile : les sédiments les plus contaminés sont le plus souvent laissés au fond des cours d'eau, et il n'existe pas, ou peu, de filière de valorisation.

Pilote : Frédéric BAUDOUIN, DREAL Nord-Pas-de-Calais
Animateur : Anne-Cécile BRAS, productrice d'émission sur RFI

Salle 200 - 8h30

Durée 2h



AT6 : DÉCHETS ORGANIQUES : ON ACCÉLÈRE !

Avec la participation de :

M. Josef BARTH, directeur général, European compost network ECN - Allemagne

M. Mark BRIAND, directeur, SMITOM de Launay-Lantic

M. Renaud de SAINTE-MARIE, membre de la FNADE, directeur développement méthanisation de Veolia Propreté

Mme Sophie GILLIER, chargée de mission environnement et nouvelles technologies, Perifem

Mme Blandine HOARAU, chargée de mission qualité, groupe LE DUFF, représentante SNARR & SNRTC

M. Denis OLLIVIER, chef du service agriculture innovante, TRAME

Dans l'ambition de doubler d'ici 2015 les capacités de valorisation biologique de la fraction organique des déchets ménagers, la mobilisation s'impose. Il faut également organiser la valorisation des déchets des gros producteurs (distribution, restauration, agroalimentaire, collectivités locales, agriculture...), étudier le retour des déchets au sol après les opérations de compostage ou de méthanisation, et faciliter la sortie du statut de déchet (compost...). Des enjeux d'organisation, de réglementation mais aussi d'accompagnement sociétal.

Pilote : Anne ROBIN, DREAL Bretagne
Animateur : Marc BOHY, rédacteur en chef de Face au Risque

Auditorium - 8h30

Durée 2h



AT7 : LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES BOIS EN FIN DE VIE

Avec la participation de :

Mme José CAMBOU, pilote du réseau santé environnement, France Nature Environnement (FNE)

M. Christophe DEBLANC, chef du service adjoint ressources, énergie et milieux, DREAL Rhône Alpes

Mme Anne DELORME, chargée de mission qualité de l'air à la DGEC, MEDDTL

M. Frank DEMAILLE, directeur général adjoint, Chaufferies Parisiennes CPCU

M. Pascal LEON, directeur développement RDB, SITA France

Mme Caroline RANTIEN, direction productions et énergies durables - service agriculture et forêts, Ademe

M. Baudouin SKA, directeur adjoint, FEBEM-FEGE - Belgique

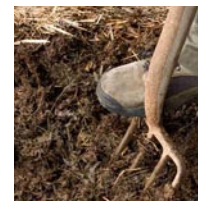
Pour atteindre en 2020 l'objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie, il faudra notamment développer la cogénération et les chaufferies alimentées à partir de la biomasse, dont la valorisation énergétique des bois en fin de vie. Une ressource importante (déconstruction, industries, emballage, déchetteries) mais à traiter avec attention : comment traiter les bois adjuvantés ou faiblement adjuvantés non dangereux, identifier les circuits et technologies nécessaires (combustion, traitement des fumées), définir une stratégie de sortie du statut de déchet...

Pilote : Martine LECLERCQ, MEDDTL

Animateur : Rémy ROCHE, rédacteur en chef sur France 2

Salle 300 - 8h30

Durée 2h



AT8 : QUELLE GESTION POUR LES DÉCHETS RADIOACTIFS TFA ?

Avec la participation de :

Mme Maryse ARDITI, pilote du réseau risques industriels, France Nature Environnement (FNE)

M. Bruno CAHEN, directeur industriel, ANDRA

M. Philippe DALLEMAGNE, maire

de Soulaines

Mme Géraldine DANDRIEUX, chef du bureau des déchets et des sites et sols pollués, ASN

M. Philippe GUIBERTEAU, directeur assainissement et démantèlement nucléaires, CEA

M. Edward LAZO, chef adjoint de la radioprotection, OCDE-AEN (Agence pour l'énergie nucléaire)

M. Thierry VARET, directeur de la direction technique BU Valorisation - AREVA NC

La production des déchets radioactifs de très faible activité (TFA) va augmenter avec le démantèlement des installations nucléaires. Les capacités de stockage étant limitées, les exploitants se doivent de réduire autant que possible la production de ces déchets ainsi que leur volume. Quelles sont les actions pour y parvenir ? Peut-on également envisager des voies alternatives au stockage, sous quelles conditions ? Avec l'Andra, l'industrie nucléaire réfléchit à la faisabilité du recyclage dans l'industrie nucléaire des ferrailles et bétons TFA.

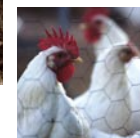
Pilotes : Géraldine DANDRIEUX, ASN

et Bruno CAHEN, ANDRA

Animateur : Frédéric CHATEAUVIEUX, directeur groupe d'édition DPE

Salle BC - 8h30

Durée 2h



Séances plénières

Jeudi 15 septembre 2011



SP3 : RESPONSABILITÉ DES PRODUCTEURS DE DÉCHETS

Avec la participation de :

M. Thierry BOURRET, colonel, OCLAESP

Mme Alice DE BRAUER, directrice du plan environnement, Renault

M. Sébastien FLICHY, directeur amélioration opérationnelle, Veolia, membre de la FNADE

M. Laurent MICHEL, directeur de la DGPR, MEDDTL

Mme Sylviane OBERLE, responsable du département environnement et développement durable, AMF

M. Vincent SOL, avocat, cabinet Winston & Strawn

Mme Pénélope VINCENT-SWEET, pilote du réseau prévention et gestion des déchets, FNE

La responsabilité du producteur de déchet va t-elle trop loin ? Si le principe du pollueur/payeur fait l'unanimité, les entreprises productrices subissent cependant des situations complexes, peuvent payer plusieurs fois l'élimination de leurs déchets en cas de défaillance de leurs prestataires, les conduisant parfois à vivre dans le sentiment d'un risque quasi continu, même si elles respectent la réglementation. Outre la difficulté de la maintenir techniquement (déchet mélangé, pré-traité...), la continuité de la chaîne de responsabilité pose de lourds enjeux financiers et juridiques.

Pilote : Patricia BLANC, MEDDTL

Animateur : Jean-Louis CAFFIER, journaliste spécialisé environnement Auditorium - 11h00

Durée 1h30



SP4 : FILIÈRES VERTES ET INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Avec la participation de :

Mme Marie-Dominique BOGO, directeur marketing SITA Recyclage

M. Jean-Guillaume PELADAN, directeur des investissements d'avenir, Ademe

Mme Virginie PEVERE, directrice recherche et innovation, Pôle AXELERA

M. Christophe ROUVIERE, directeur général, Natureo Finance

M. Christian THOMAS, président, Terra nova

M. Richard TOFFOLET, directeur technique, Eco-systèmes

M. Christian TRAISNEL, directeur général, CD2E

L'État lance en 2011 le premier appel à manifestation d'intérêt des investissements d'avenir, programme de 250 M€ sur quatre ans sur le thème de l'économie circulaire, où le recyclage des déchets constitue le domaine majeur. Dans les filières des véhicules hors d'usage (VHU), et les déchets d'équipements électriques ou électroniques (D3E) en particulier, ce contexte favorable donnera-t-il une nouvelle impulsion à la chaîne de valeur du recyclage, aux investissements industriels, à la R&D ? Quelles stratégies d'organisation choisir pour les acteurs ?

Pilote : Loïc LEJAY, MEDDTL

Animateur : Jean-Christophe VICTOR, directeur du laboratoire Le Lépac Auditorium - 14h00

Durée 1h30



ASSOCIATION DES ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS

2, rue Alfred Kastler - B.P. 30723 - 44307 NANTES CEDEX 3 - FRANCE

T : 33 (0)2 51 85 80 99 - Fax : 33 (0)2 51 85 80 44

E-mail : contact@assises-dechets.org - www.assises-dechets.org